



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question au Gouvernement n° 2777

[Texte de la question](#)

RADIOS PRIVÉES

M. le président. La parole est à M. Damien Abad, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Damien Abad. Madame la ministre de la culture et de la communication,...

M. Franck Gilard. C'est qui ?

M. Damien Abad. ...j'avais considéré que vous étiez l'un des rares espoirs de ce gouvernement, mais permettez-moi de vous dire que j'ai été déçu, comme beaucoup d'entre nous. Cette déception est à la hauteur des attentes que nous avons personnellement placées en vous après votre nomination au ministère de la culture. Après l'affaire Modiano ou l'annonce par mégarde du redressement fiscal de Google, notre déception a été renforcée hier matin en écoutant votre interview sur France Inter. Je vous cite : « Quand on écoute France Inter, on n'écoute pas RTL [...] ou Europe 1. Il y a une mission spécifique de décryptage de l'information, d'accès à la culture. »

Plusieurs députés du groupe SRC . Eh oui !

M. Pascal Popelin. C'est incontestable !

Mme Françoise Dumas. Nous aurions dit la même chose !

M. Damien Abad. Madame la ministre, vos propos nous laissent sans voix. Les grandes radios privées, aux qualités plus que reconnues, apprécieront, tout comme leurs auditeurs ! Qu'est-ce que cela signifie ? Seuls les intellectuels écoutant France Inter auraient-ils droit à une information décryptée et de qualité (*Exclamations sur divers bancs*),...

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

M. Damien Abad. ...quand les pauvres auditeurs de RTL et d'Europe 1 n'auraient droit qu'à un condensé d'informations indigestes ?

On peut certes défendre le service public, mais cela sans insulter les radios privées. Avec mes collègues du groupe UMP, nous nous inscrivons en faux face à ce sous-entendu. Beaucoup d'entre nous étions sur le terrain ces dernières semaines : nous avons entendu, dans nos départements, ces centaines de milliers d'auditeurs, et nous pouvons vous garantir qu'ils ne sont pas moins bien informés en écoutant RTL ou Europe 1, deux radios qui font partie du patrimoine radiophonique et culturel français et qui ont le mérite d'émettre de l'information de

qualité 365 jours par an.

M. Jean-Claude Perez. Écoutez ces radios, alors ! RTL, Europe 1 ou RMC !

M. Damien Abad. Madame la ministre, ma question est simple : consentez-vous à présenter vos excuses à ces deux chaînes de radio...

Plusieurs députés du groupe SRC . Non !

M. Damien Abad. ...comme à leurs millions d'auditeurs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Mme Élisabeth Guigou. Pourquoi ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication. Monsieur Abad, je vous remercie d'abord pour les mots aimables que vous m'avez adressés au début de votre intervention, même s'ils ont été rapidement démentis par le contenu de votre question.

Je ne vois vraiment pas l'intérêt d'instruire de faux procès,...

M. Claude Goasguen. C'est vous qui avez commencé !

Mme Fleur Pellerin, ministre. ...dans une période qui est déjà suffisamment compliquée comme cela. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Tous ceux qui ont l'honnêteté intellectuelle d'avoir écouté l'interview en entier savent très bien ce que j'ai voulu dire.

M. Christian Jacob. Non, on ne sait pas !

Mme Fleur Pellerin, ministre. Je pense que personne ici ne niera la singularité du service public. Je n'ai jamais sous-entendu de considérations méprisantes à l'égard des radios privées. Ces dernières jouent un rôle dans la diffusion de l'information, tandis que le service public a un rôle singulier.

Ce qui me préoccupe surtout aujourd'hui, c'est le conflit qui dure depuis très longtemps à Radio France et dont je souhaite que nous puissions sortir. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Ce conflit illustre bien un aspect de votre question, puisque pour vous, la distinction entre le service public et les radios privées n'est pas si évidente que cela. Vous n'avez absolument pas mené les réformes qui s'imposaient au service public radiophonique (*Protestations sur les bancs du groupe UMP*) pendant une dizaine d'années : ce fait a été souligné par le rapport de la Cour des comptes et apparaît aujourd'hui dans toute sa lumière. (*Mêmes mouvements.*)

Mme Sandrine Mazetier. Très bien !

Mme Fleur Pellerin, ministre . Aujourd'hui, je suis confrontée à la situation suivante : je dois mener les réformes qui ont été repoussées sous le tapis pendant dix ans par la précédente majorité. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Je le fais avec courage, avec engagement,...

Mme Claude Greff et M. Pierre Lellouche . Avec quels résultats !

Mme Fleur Pellerin, ministreet je souhaite aujourd'hui que ce mouvement social arrive à son terme. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Monsieur Meunier ! Cela ne sert à rien !

Mme Fleur Pellerin, ministre . Pour autant, ne comptez pas sur moi pour renoncer à mon ambition pour le service public radiophonique...

M. Michel Herbillon. Sans aucune efficacité !

Mme Fleur Pellerin, ministreet à ma volonté de réforme. Aujourd'hui, je suis totalement concentrée sur un seul objectif : faire en sorte que le dialogue social puisse reprendre à Radio France. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Cela a été le cas, et je suis en situation de communiquer au président de Radio France et aux organisations syndicales les éléments d'arbitrage du Gouvernement.

Je souhaite aujourd'hui que les Français attachés à un service public radiophonique de qualité puissent retrouver prochainement leurs antennes. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) C'est tout ce qui me préoccupe aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Damien Abad](#)

Circonscription : Ain (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2777

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 avril 2015](#)